

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LE COLPORTEUR BANDIT

PREMIERE PARTIE.

I

LE COLPORTEUR.

A quatre kilomètres de Tanlay, si justement renommé par un merveilleux château du seizième siècle, avec lequel seul peut rivaliser d'élégance, de richesse architecturale et sculpturale, le château de Chambord s'élève dans le Tonnerrois, un tout petit village, ayant nom Baon.

Les indigènes Baon, un peu vigoureux, un peu laboureurs, un peu charronniers, un peu bûcherons, un peu fabricants de cercles et de cannes, un peu charbonniers, un peu sabotiers, beaucoup truffiers, aiment tous la chasse passionnément, et ils chassent avec ou sans port d'armes, en temps licite ou prohibé et cela depuis un âge presque immémorial.

Les terribles pénalités édictées autrefois contre les batteurs de garennes ne les ont pas effrayés,

Après la chasse ou la journée finie, on se réunissait volontiers chez la mère Patois, un cabaret situé à l'extrémité du village, avec une touffe de genévrier, fixée au bout d'une perche, pour toute enseigne.

Cette auberge ! Ah ! je la vois encore. C'était une maisonnette basse, couverte en laves et précédée d'une cour non fermée, dans laquelle, sur un

fumier suintant, s'ébattaient, caquetaient et piaillaient une armée de canards, de poules, oies et dindons.

La bonne femme tricotait, accroupie sur ses talons, devant lâtre. En face d'elle, assis sur un escabeau, un homme mangeait, avec un de ces méchants couteaux appelés « claudes », une tranche de lard étendue sur un morceau de pain bis.

Au costume de cet homme, il était facile de juger qu'il n'appartenait pas à la localité ; et une balle posée près de lui

pouvait indiquer qu'il était colporteur. Tout en dévorant, de bel appétit, son modeste repas, il prêtait une oreille attentive aux propos des villageois. Neuf heures venaient de tinter à l'horloge.

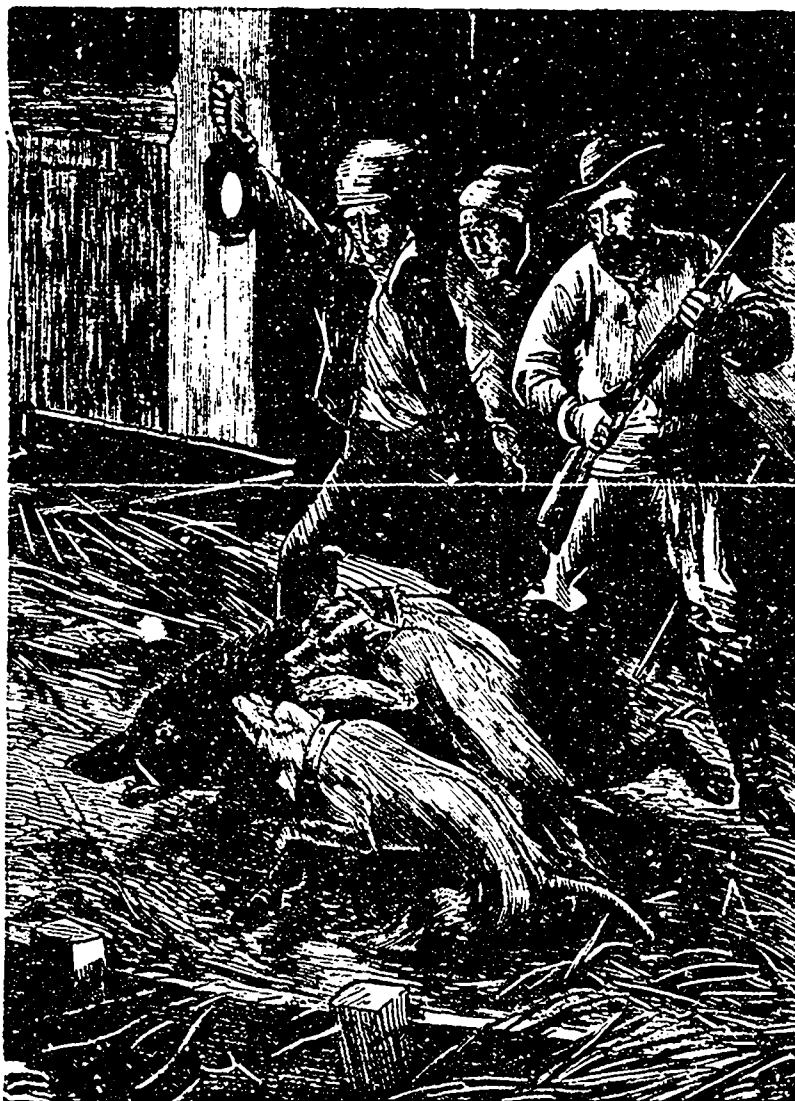
— Bah ! M. Armand Lejeune n'est pas aussi dévergondé qu'on le dit ; il donne aux pauvres, fit le marguillier de la paroisse.

— Il a eu des chagrins, ajouta un cordonnier.

— Ah oui ! assurément, appuya le meunier.

— Je l'ai souvent vu pleurer à fendre l'âme, intervint la cabaretière, en se tournant vers ses pratiques.

— Fortune ne fait pas toujours bonheur, déclama un personnage, qu'à sa veste de droguets à petits pans, à ses souliers lacés, mais proprement oirés à ses bas de coton bleu chiné que laissait voir un pantalon de



[On découvrit un sanglier monstrueux.

laine grise, beaucoup trop court des jambes, à son maintien guindé, on le reconnaissait aisément pour un magistrat de vil-

lago. Cependant, continua-t-il d'un ton doctoral, les mœurs de ce jeune homme sont d'un caractère.....répréhensible. Il fouille les ruines des vieux châteaux, comme Thorey, Maulnes ou Froidfontaine, pour y déterrer des trésors. On ne le voit jamais dans une église.....

— N'est-ce-pas, monsieur le maître ?

— J'ai entendu dire qu'il se livrait à des orgies.....

— Qui a pu vous dire ça ?

— La voix publique ; « vox populi, vox Dei, » repartit gravement le précepteur.

— Des calomnies ! cria l'hotessa, haussant les épaules.

— Enfin, reprit l'instituteur, vous conviendrez que la vie de ce jeune homme n'est pas une vie honnête, rangée. Il ne se couche jamais, ne mange pas à des heures réglées, ne fait rien comme les autres hommes. Il reçoit des vingtaines de lettres par jour et n'écrit jamais un seul mot.....c'est le piéton qui me l'a assuré.....

— Des vingtaines de lettres !

— Et quelle existence ! poursuivit le maître d'école. Presque toujours seul, toujours dans les bois. A la chasse du matin au soir, avec ces deux monstres de chiens qu'il a ramenés on ne sait d'où ; et je suis certain qu'il n'a pas de permis.....

— Pour cela, c'est un mensonge ! repartit énergiquement la mère Patois. Son permis, notre homme l'a vu.

— Bah ! il ne sait pas lire, votre homme.

— Ça n'empêche qu'il l'a vu, riposta-t-elle avec vivacité, et que M. Armand vaut mieux que vous.....

— Il est criblé de dettes.....ruiné ! marmotta le pédant, exaspéré par la contradiction.

— Ce n'est pas vrai encore ! dit l'hôtelière en se levant et menaçant du geste le maître d'école.

En ce moment deux coups de tonnerre épouvantables ébranlèrent la maison jusque dans ses assises. La plupart des assistants se signèrent. Et, presque au même instant, un retentissant hallali, tiré d'un cor de chasse par une poitrine vigoureuse, répondait comme une audacieuse provocation aux éclats de la foudre.

— C'est M. Armand, le « Sanguier de Villon, » proféra le maître d'école en pâlisant.

A ces mots, le colporteur tourna avidement ses regards vers la porte du cabaret.

II

LE « SANGUIER » DE VILLON.

Presque aussitôt des aboiements formidables, mêlés à de sourds grognements, se firent entendre dans la cour de l'auberge.

Et, avant que les buveurs eurent eu le temps de sortir pour voir ce qui les causait, une double détonation avait mis en émoi le village de Baon.

— Sus ! sus ! Tempête ! Tiens ferme, Ouragan ! Hardi ! hardi ! mes beaux !

Au son de cette voix partie de la cour, la mère Patois alluma une chandelle et courut à la porte, vers laquelle se précipitaient déjà les consommateurs.

— C'est M. Armand avec ses chiens ; je gagerais qu'il a poursuivi un sanglier jusqu'ici, dit le meunier, connu pour être l'un des plus intrépides braconniers du canton :

Et il ouvrit brusquement la porte.

Un courant d'air s'engouffra dans la salle et éteignit la

chandelle que la mère patois tenait de la main droite, en essayant de la préserver du vent avec sa main gauche à demi fermée.

Mais à la faveur des éclairs on put distinguer trois masses noires, énormes, qui se roulaient avec des hurlements atroces sur le fumier.

Une foule de gens, accourus de tous côtés se pressaient déjà à quelque distance.

— De la lumière ! qu'on m'apporte de la lumière ! commanda cette voix forte et impérative qu'on avait entendue un instant auparavant.

Le colporteur s'était levé de son siège, et, par la porte entrebaillée, il contemplait curieusement cette scène étrange.

Un paysan alluma une grosse lanterne de corne et s'approcha avec quelque hésitation du fumier.

Alors, à travers la pluie qui tombait à torrent, on découvrit un sanglier monstrueux se débattant entre deux molosses d'une taille gigantesque.

— Donnez-moi votre fusil, Louis, dit l'homme qui deux fois avait parlé et se mouvait dans l'ombre à quelques pas des combattants.

Il ajusta, puis pressa la détente. Mais l'arme rouillée rata des deux coups.

— Malédiction ! proféra-t-il en tirant de sa gaine un long couteau de chasse.

Et, malgré les exclamations des spectateurs pour le retenir malgré un geste que fit involontairement le colporteur pour l'arrêter, il s'élança sur le sanglier qui, entraînant les chiens avec lui, fonça sur l'audacieux.

Les assistants reculèrent, en poussant un cri d'effroi, et l'étranger rentra rapidement dans la salle pour y saisir un fusil.

Mais le chasseur, un genou en terre, le bras droit demi-tendu, l'œil fixe et sûr, la main crispée au couteau, avait attendu intrépidement le choc, et quand l'épouvantable bête, le poil hérissé, les prunelles saignantes, le boutoir saillant, arriva à portée il lui planta jusqu'à la garde son arme au défaut de l'épaule gauche.

Le sanglier tomba mort sur le fumier.

— Bravo ! firent en chœur les témoins de ce spectacle émouvant.

Le colporteur passa la manche de sa blouse sur son front couvert de sueur ; puis il rentra dans le cabaret, où, pêle-mêle, arrivaient une foule de paysans.

M. Armand, surnommé le Sanguier de Villon, était un jeune homme de vingt-cinq à trente ans.

Il avait la taille haute et forte, la charpente admirablement proportionnée, les muscles souples et fermes comme l'acier.

Des cheveux châtain foncé, grisonnant aux tempes, une barbe brune, longue, bien fournie, mais déjà sillonnée de quelques fils argentés, encadraient son visage, sur lequel se lisaient de mystérieuses pages d'énergie et de faiblesse, d'audace et de timidité.

Ses yeux larges, bien fendus, profonds, étaient pleins d'éclairs jaillissants ou voilés.

Debout contre la cheminée, il faisait sécher ses vêtements traversés par la pluie, tout en essuyant avec soin une carabine à deux coups, de fort calibre.

Un nuage de fumée l'enveloppait des pieds à la tête.

Assis dans son coin, le colporteur examinait le jeune homme avec un intérêt qu'il s'efforçait de dissimuler dès que M. Armand tournait les yeux sur lui.

— Ça fait le neuvième cette semaine, et nous ne sommes qu'à vendredi, monsieur, dit le meunier, s'avançant vers le chasseur et indiquant du doigt le sanglier éventré et couché sur une échelle adossée à la muraille.

— Neuf, je crois que oui, répondit-il d'un ton distrait.

— Et c'est bien votre meilleure chasse, reprit le meunier, car c'est le père Noiraud, le plus vieux solitaire de la forêt de Maulnes, que vous avez abattu là. Je gage qu'il pèse au moins cinq cents. L'avons-nous poursuivi, traqué et guetté en vain, Chamonet, moi et les autres ! Je suis sûr qu'il a plus de cent balles et chevilles de fer dans sa peau. Vous pouvez vous vanter d'avoir rendu un fichu service à la contrée, monsieur Armand ! Il vous en a dévasté, celui-là, des champs de pommes de terre, des semis de chène et des seigles. Mais comment, diable, l'avez-vous débusqué ?

— C'est Louis, répondit simplement le chasseur, en montrant un jeune homme de bonne mine, couvert d'une blouse bleue, qui se préparait un verre d'absinthe à la table.

— Ah ! c'est toi ! fit le meunier, interrogeant du regard ce jeune homme.

— Oui, les chiens l'ont lancé au bas de la ligne de Tonnerro'.

— Dans le bois de M. le marquis de Tanlay, probablement' insinua le maître d'école.

— Voulez-vous bien vous taire, vilain nasilleux ! dit la mère Patois, en le poussant du coude.

— Qu'est-ce que ça vous fait ? répondit Louis à l'instituteur avec un air de défi.

— Oh ! c'était histoire de causer ? repartit-il d'un ton contraint.

Puis il ajouta, sournoisement :

— Sans doute, M. Armand Lejeune ne chasserait pas dans les bois de M. le marquis sans en avoir la permission, surtout en temps prohibé, car je ne sache pas que la chasse soit encore ouverte.

En disant ces mots, le pédagogue regardait fixement celui à qui il s'adressait.

Mais soit qu'il ne les eût pas entendus, soit qu'il n'en prit souci, Armand ne fit aucune réponse. Louis, son domestique, se chargea de la réplique.

— Que la chasse soit ouverte ou non, dit-il, nous chassons dans toutes les saisons.

— Ça, c'est sûr, dit le meunier.

— Et que vous faites bien, ajouta un laboureur. Sans vous les sangliers détruiraient toutes nos récoltes.

— Bien parlé, Baptiste, appuya la mère Patois.

— N'est-ce pas la maman ? insinua Louis en sirottant son verre d'absinthe.

— Et quelque jour vous vous ferez pincer ! reprit le maître d'école en hochant la tête. Eh ! eh ! on en a pris de plus malins que vous !

— A table ! à table ! la gruotte est prête ! s'écria tout à coup la mère Patois, saisissant avec un coin de son tablier la chaudière par l'ause, et la déposant sur la foyère pour en verser le contenu dans une de ces vastes terrines brunes en usage dans le pays.

Comme elle achevait ces paroles, un bruit de chevaux et de ferraille retentit au dehors.

III

LA GRUOTTE DE SANGLIER ET LA MOTTE DE TERRE.

— Les gendarmes ! exclama le maître d'école qui avait l'oreille au guet.

— Les gendarmes ! répétèrent, avec émoi, les paysans en portant des regards inquiets tour à tour sur le jeune chasseur et sur le sanglier.

Le colporteur pâlit et tourna la tête vers le fond de la cheminée.

La mère Patois faillit laisser échapper la « poche » dont elle se servait, pour transvaser la gruotte de la marmite dans la terrine.

Armand était impassible.

La porte de l'auberge s'ouvrit, et deux gendarmes, en tenue de service, entrèrent, pendant que quelques-uns des villageois cherchaient à s'esquiver.

— Oh ! oh ! ça sent le gibier, ici, fit l'un des fonctionnaires officiels en mettant les pieds dans la salle.

— A votre service, brigadier, dit Armand.

— Ah ! c'est vous, monsieur Lejeune. Toujours en chasse, donc ! toujours ! dit le gendarme, saluant le jeune homme.

Le maître d'école, qui souriait déjà malicieusement, fit la grimace en voyant le brigadier échanger une poignée de main avec Armand.

— Et vous toujours en tournée ? repartit gaiement celui-ci.

— Le service, le service, monsieur !

— Vous êtes mouillé, brigadier. Séchez-vous, et vous nous aiderez à manger la gruotte, reprit Lejeune.

— Quoi ! encore un sanglier d'abattu !

— Ma foi, oui.

— Voulez-vous donc tout détruire ?

— A table ! ça refroidit, intervint la mère Patois.

— Oui, à table, car j'ai une faim dévorante, dit Armand en s'asseyant.

Les gendarmes prirent place à ses côtés, et le reste de la compagnie suivit promptement leur exemple. Seul, le colporteur demeurait, dans un coin, près du feu.

— Voulez-vous nous faire l'amitié de manger un morceau avec nous ? lui demanda Armand.

— Merci, répondit l'autre sèchement.

— Ne vous gênez pas.

— Je n'ai pas faim.

Ce dialogue attira sur l'étranger l'attention des gendarmes.

— Est-ce que vous avez peur de nous montrer votre figure ? demanda l'un d'eux.

Et comme il ne répondait pas, le gendarme ajouta :

— Alors, montrez-moi votre passeport.

— Je le veux bien, monsieur, dit le colporteur, en tirant de sa poche un vieux calepin, qu'il fouilla en tous sens, mais sans trouver le papier désiré.

— Ah ! fit-il avec désolation, je l'aurai perdu en route.

— Perdu ! connu ! peuh ! dit le gendarme en se levant. Au nom, de la loi, je vous arrête.

Le colporteur se mit à trembler de tous ses membres. Sa frayeur, ses manières embarrassées firent soupçonner aux agents de la force publique qu'ils avaient affaire à quelque malfaiteur dangereux.

— Comment vous nommez-vous ? interrogea le brigadier en le saisissant au collet.

— Petit-Jean. Petit-Jean. mon brave monsieur. répondit le malheureux à voix basse.

— Eh! oui. interrompit la cabaretière. c'est le père Petit-Jean. le marchand d'images, un honnête homme du bon Dieu. Il passa tous les ans ici. à la même époque. J'en réponds..... Allons! ne laissez donc pas figer le friicot; vous voyez bien qu'il est innocent comme l'enfant qui vient de naître, le père Petit-Jean!

— En effet, il n'a pas la mine d'un fripon, dit Armand.

— C'est que la bande Charlesris rôde dans ces environs, repartit le brigadier, et nous avons des ordres sévères..... Mais puisque cet individu est connu ici...

Et il se remit à table.

— Louis, dit le chasseur à son domestique, vous ferez porter le sanglier chez M. le curé, pour qu'il le distribue aux pauvres de la paroisse, vous me réserverez seulement la hure et la peau.

Puis le repas commença: un vrai repas de sanglier; sanglier pour premier, second et troisième service, sanglier pour entremets, sanglier pour dessert, le tout abondamment arrosé de vin de Molosmes et couronné par quelques vieilles bouteilles de derrière les fagots.

De la gaieté bruyante des convives, je ne parlerai pas. Les habitants de Baon sont bourguignons, ce qui veut dire grands buveurs, grands mangeurs, grands diseurs de gaudrioles et grands amoureux de plaisir.

Cependant, l'amphitryon de ce banquet improvisé goûtait à peine aux aliments, malgré les accablantes fatigues de la journée car il avait chassé l'énorme sanglier pendant douze heures consécutives. En revanche, Armand buvait sec et fréquemment. Les verres, les bouteilles, se vidaient autour de lui comme par magie. Et si l'on était émerveillé de la capacité de son estomac, on l'était bien plus de la solidité de son cerveau, qui semblait insensible aux fumées des boissons spiritueuses.

Le colporteur le dévisageait maintenant avec une opiniâtreté qui aurait pu paraître suspecte si elle eût été remarquée.

A chaque instant le colporteur s'attendait à le voir tomber vaincu par cet excès d'alcool. Quel ne fut pas toutefois son étonnement, quand, à minuit, Armand se leva froidement, de l'air d'un homme fatigué au moral, mais alerte au physique, demanda son compte, paya, souhaita à tous une bonne nuit, avec l'aisance d'un homme à jeun, prit sa carabine, la chargea, siffla ses chiens et partit sans broncher, aussi paisiblement que s'il fût sorti de son lit, après dix heures de sommeil.

Louis, les gendarmes et les paysans, y compris les magistrats, étaient ivres et ronflaient sous la table.

— Ce jeune homme a donc du chagrin, dit timidement le colporteur à la mère Patois, qui récurait avec des cendres sa marmitte devant le feu agonisant.

— Des chagrins? ah! ben sûr que oui qu'il en a des chagrins, mon pauvre père Petit-Jean, répondit elle, et j'ai peur qu'il y succombe, car voilà la vie qu'il mène tous les jours et toutes les nuits depuis qu'il est revenu du fin fond de la terre. C'est pas tout le monde, allez, qu'en a vu autant que lui le cher enfant!

— Ah! il souffre aussi! murmura le colporteur, en s'étendant sur une botte de paille pour dormir.

— A bas le sanglier de Villon! articula d'une voix pâteuse le maître d'école qui rêvait.

Le lendemain, au point du jour, le père Petit-Jean mit sa balle sur son dos, et, armé d'un bâton ferré suspendu à son poignet par un cordon de cuire, il sortit de l'auberge, avec l'inten-

tion bien arrêté de se rendre à Crusy-le-Châtelet, éloigné de trois lieues environ.

Le père Petit-Jean, malgré la vulgarité de sa profession apparente, n'était pas inaccessible aux attraits d'une belle matinée d'été.

Le chemin, tout jonché de fleurs, serpente le long d'un ruisseau aux ondes claires comme le cristal. Puis le sentier grimpe, tourne au flanc de la montagne, coupe à travers des jeunes taillis, descend brusquement dans un champ de blé, débouche sur une pelouse verdoyante ombragée par des chênes centenaires, et finalement vient se jeter, par une gorge profonde, à l'étang connu sous le nom de Froidfontaine. Cet étang, peu creux en général, est troué ça et là par des fondrières affreuses, masquées de joncs et de plantes aquatiques qui rendent ses abords dangereux aux étrangers. Tel endroit, tapissé de mousse, paraissant solide et sûr cache une fosse, un gouffre insondable, où plus d'un homme, plus d'un animal a été englouti, sans qu'on ait jamais pu retrouver leurs corps.

De longue date, le père Petit-Jean connaissait les perfidies de Froidfontaine. Aussi, en arrivant près de l'étang, commençait-il par faire un détour afin d'éviter ses traîtresses séductions. Mais tout à coup notre colporteur aperçut sur l'eau un objet qui ressemblait à une mantille de femme. Le père Petit-Jean tenait l'économie pour une vertu cardinale. Cette vertu il la poussait même fort avant dans le vice qui la confine. Il se dit donc que ce serait une mauvaise action que de laisser perdre l'objet qu'il voyait devant ses yeux. Sa balle, son chapeau sont déposés sur le sentier, ses souliers ôtés (en été il ne portait pas de bas), son pantalon soigneusement retroussé jusqu'aux genoux; et le voici qui s'avance dans le marais, en tâtonnant autour de lui avec son bâton. L'eau est glaciale, elle justifie le qualificatif donné à l'étang. N'importe! le père Petit-Jean marche toujours. Une motte gazonnée, diaprée des plus ravissantes fleurettes se présente à lui.

« Bon, se dit-il, voici un îlot, du haut duquel je pourrai tout à mon aise atteindre cette ét... avec mon gourdin. »

Et, étourdiment, il met le pied sur la motte qui enfonce, enfonce, disparaît avec l'imprudent.

(A CONTINUER.)

Bébé a un grand-oncle qui lui demande :

— Quels livres veux-tu que je t'achète pour tes étrennes?

Bébé qui est plus gourmand que studieux :

Des livres.....de bonbons.

..*

Un mot d'actualité pour la fête des Rois.

Dimanche dernier, c'est M. Prudhomme qui a eu la fève.

Le malin n'en disait rien.

— Joseph! s'écrie sa femme, tu as la fève et tu te tais!

Et lui, d'un ton plein de solennité :

— Madame, je n'oublie pas que la France a besoin de calme.

..*

M. Prudhomme, accompagné de son fils, un lycéen, s'arrête rêveur devant un tableau qui représente Dalila, au moment où les ciseaux de la perfide abattent la chevelure de Samson.

— Tu vois, mon fils, s'écrie-t-il, profite de la leçon, et défie-toi toujours de la "coupe" de la volupté!...

LA DUCHESSE DE NEMOURS

PROLOGUE.

I

L'AUBERGE DE LA PAVOT.

Tout à fait à la fin du xve siècle, il y avait en dehors de la porte Bucy, derrière les bâtiments de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, deux logis qui se regardaient. L'un était le noble château de la Marche, qui allait devenir l'hôtel du même nom, par suite de l'agrandissement de l'enceinte urbaine, l'autre était une modeste auberge tenue par Joseph Pavot, dont le principal titre était d'être l'époux légitime de la Pavot, femme célèbre.

La Pavot tenait son auberge comme doit être conduit tout gouvernement bien entendu ; elle était reine et reine absolue entre les palissades de son petit enclos, Joseph Pavot ne pouvait prétendre qu'au rang de ministre responsable, en ce sens qu'il recevait les coups de plat d'estoc ou de hampe de hallebarde quand sa femme avait malmené trop franchement un archer ou un soudard.

La Pavot avait une bonne figure joyeuse, un sourire avenant quand elle n'était pas en colère, une taille accorte et le cœur sur la main.

L'hôtel de la Marche s'élevait, de l'autre côté de la route royale, à deux cents pas environ de la palissade qui fermait le petit jardin de l'auberge. C'était, depuis le temps de feu le bon connétable Bernard et d'Eléonore de Bourbon, de la branche des comtes de la Marche, la demeure de la famille d'Armagnac, puissante et princière, qui donna son nom à la faction des partisans du duc d'Orléans.

À la fin du xve siècle, on ne criait plus dans les rues Armagnac ou Bourgogne, comme au temps du roi Charles VI, mais Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche et seigneur de cinquante autres domaines, était encore, malgré l'abaissement des grands vassaux de la couronne, un prince capable de donner à son souverain bien du fil à retordre. On le regardait comme un des chefs de cette fameuse " ligue du bien public," où étaient entrés les ducs de Bourgogne, de Bretagne et de Guyenne, le comte de Saint-Paul avec tant d'autres hauts barons, et qui mit véritablement Louis XI à deux doigts de sa perte.

Mais Louis XI avait, pour se défaire des gens qui le gênaient, plusieurs recettes également souveraines. Sa recette la plus connue avait nom Tristan Lhermite.

Des seigneurs qui composaient la ligne, le duc de Guyenne mourut le premier. Le duc d'Orléans, qui devait être Louis XII mais qui sortait à peine de la première jeunesse, se retira dans son apanage, après avoir commis la faute grave de repousser les avances matrimoniales de madame Anne, fille de Louis XI, et portait vivant de son père.

Cette jeune princesse avait les mêmes opinions que le roi et tordait le cou aisément à tous ceux qui n'étaient point de son avis. Belle personne, du reste, quoiqu'un peu borgne.

Le duc d'Orléans devait se souvenir longtemps d'elle.

Le duc de Bourgogne fit le mort, le duc de Bretagne dérouilla son épée contre les Anglais, le comte de Saint-Paul et les autres traitèrent de leur paix ; il n'y eut que Jacques d'Arma-

gnac, duc de Nemours, qui se fit prendre, peu de temps après, dans les murs de Carlat, en Auvergne.

Le duc de Nemours rendit son épée à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, général de l'armée royale. Or, madame Anne fille du roi Louis XI, avait précisément épousé, en désespoir de cause, ce Pierre de Bourbon, qui était bien le plus honnête chevalier de la terre, et qui occupait, dans la maison de son illustre épouse, la même place que tenait Joseph Pavot dans l'auberge de sa femme.

En recevant l'épée du duc de Nemours, le sire de Beaujeu lui promit la vie sauve, la liberté, la conservation intégrale de ses biens et plusieurs autres bonnes choses.

En conséquence de quoi, pendant l'absence de son père, qui faisait un petit voyage, la jeune madame Anne fit mettre le duc de Nemours dans une cage de fer, et pria le parlement de le condamner à avoir la tête tranchée.

Du temps de Louis XI, le parlement ne refusait rien ; cependant la capitulation du duc de Nemours était un fait si connu que le parlement recula longtemps devant l'iniquité d'une semblable condamnation. Il n'y avait point, en France, de maison plus populaire que la maison d'Armagnac. On se souvenait de Bernard, le connétable, et de ses héroïques faits d'armes. Jacques, son fils, le duc de Nemours actuel, malgré son caractère violent, n'était pas sans qualités, puisque ses vassaux lui étaient restés fidèles dans le malheur et que sa jeune femme l'aimait d'un amour inaltérable.

Sa jeune femme, elle-même, était une des causes qui faisaient hésiter la magistrature. La duchesse Isabelle était, en effet, cousine du roi, et les juges craignaient de rester, au demeurant, victimes de ces querelles de famille.

Le roi revint de son voyage, et approuva vivement la bonne conduite de madame Anne ; quant aux lenteurs des juges, il en fut fort mécontent, et assembla un nouveau parlement en la ville de Noyon. Jacques d'Armagnac, pendant cela, était toujours dans sa cage, déclinant la compétence du tribunal qui devait le juger et refusant de faire aucun aveu.

Sur ces entrefaites, le roi voulut bien faire une visite à sa cousine, madame Isabelle, duchesse de Nemours, qui portait des habits de deuil, comme si elle eût été veuve déjà, et qui cachait sa désolation derrière les hautes murailles de l'hôtel de la Marche où elle vivait avec son fils Jean d'Armagnac, qui atteignait à peine sa quatrième année.

Quant le roi se présenta devant le pont-lévis de l'hôtel, le capitaine des hommes d'armes de Nemours voulut faire résistance ; mais la duchesse Isabelle ordonna que toutes les portes fussent grandes ouvertes, et vint recevoir le roi à la dernière marche du perron. Elle était accompagnée de son écuyer et parent, le sire de Soles, qui lui avait témoigné, depuis la captivité de son époux, le dévouement le plus chevaleresque.

Un autre de ses parents, le beau sire Olivier de Graville, accompagnait le roi ; suivant la rumeur publique, le sire de Graville avait la faveur de madame Anne de Beaujeu, et promesse lui avait été faite de la duché-pairie de Nemours, dès que la condamnation de Jacques d'Armagnac aurait entraîné la confiscation de ses domaines,

Le sire de Graville avait demandé autrefois, sans succès, la main de la duchesse Isabelle.

La visite du roi fut courte, mais elle laissa madame Isabelle consolée et presque joyeuse. Louis XI avait voulu être seul avec sa belle cousine. Pendant qu'il l'entretenait, les archers et serviteurs du château purent remarquer que le sire Olivier de Graville faisait le tour des murailles et semblait graver dans sa mémoire le plan tout entier de l'édifice. Il était accompagné par Guillaume de Soles qui répondait à toutes ses questions à voix basse.

Ceci ne parut pas de bon augure aux hommes d'armes d'Armagnac, et peut-être en auraient-ils tiré des conséquences funestes si le précepteur du jeune duc Jean, pauvre clerc, qui passait pour faible d'esprit, et qu'on avait surnommé frère Tranquille, à cause de son naturel débonnaire, ne se fut avisé de manifester quelque crainte.

Du moment que frère Tranquille montrait de l'inquiétude, chacun trouva bon de rire et de hausser les épaules, car il était notoire que ce pauvre diable de lettré avait la cervelle détraquée.

On le voyait toujours traînant après lui de gros bouquins poudreux et rongés aux vers. Le duc avait voulu chasser plusieurs fois ce rêveur qui vivait, disait-il, de la poussière des parchemins; mais frère Tranquille avait besoin de gagner sa vie, et la pitié de la duchesse Isabelle l'avait maintenu à son poste qu'il remplissait tant bien que mal.

Tranquille ne savait ni attaquer ni se défendre. Il ne cherchait pas même à cacher sa poltronnerie; la vue d'une épée le faisait trembler franchement, et mettait de la sueur froide sous les longues mèches de ses cheveux plats.

Bien qu'il fût partie depuis très-longtemps de la domesticité de l'hôtel, il était comme un inconnu parmi ses camarades; on ne l'aimait pas et on se désistait de lui.

L'opinion générale était qu'il ressentait cruellement les mauvais traitements à lui infligés par le duc actuel, et quelques-uns pensaient qu'à l'occasion cette nature sournoise et vile, pourrait se redresser comme le serpent qu'on écrase, et mordre son maître au talon.

Frère Tranquille suivit de l'œil le sire Olivier de Graville et l'écuier Guillaume de Soles pendant toute leur promenade; en les suivant, il paraissait réfléchir, et secouait de temps à autre sa tête pâle et chevelue. Les hommes d'armes et les valets riaient de ce manège.

— Il a vu dans ses livres, disait-on, que le beau sire Olivier est un enclanteur qui va réduire en poussière les murailles et les tours du castel.

— Tiens! tiens! reprit un autre, voici que les gens du roi l'ont aperçu et se le montrent du doigt...

Celui-là disait vrai. Olivier de Graville venait d'aviser le pauvre clerc et avait échangé quelques paroles avec Guillaume de Soles.

— Oh! oh! s'écrièrent les gens d'Armagnac. Voici messire Olivier qui va parler à frère Tranquille. Nous voilà bien, si l'on juge par cet échantillon la maison de notre seigneur le duc Jacques!

Olivier avait marché brusquement vers le clerc qui resta tremblant devant lui.

— Est-il vrai que ton seigneur t'a traité comme un esclave? demanda-t-il.

— Moi! balbutia le clerc effrayé, je ne me suis jamais plaint de cela.

— Réponds! insista le sire de Graville, est-ce vrai?

Tranquille jeta tout autour de lui son regard sournois, comme pour chercher un endroit où se cacher.

— Je suis un pauvre homme, messire, murmura-t-il, et ceux qui sont plus forts que moi me traitent comme ils veulent.

Graville fit sonner sa botte éperonnée contre les dalles et saisit les deux bras du clerc qu'il secoua rudement.

— Es-tu de Normandie? s'écria-t-il. Le duc t'a frappé, le duc t'a livré à la risée de ses valets, le duc t'a foulé aux pieds!

Tranquille releva sur le chevalier ses yeux tristes et doux comme ceux d'un enfant et deux larmes roulèrent sur sa joue amaigrie, pendant qu'il répondait:

— Il n'y a pas besoin d'être duc pour cela, monseigneur. Tout le monde peut me frapper, tout le monde se rit de moi, tout le monde me foule aux pieds.

Olivier lui lâcha les bras et se tourna vers les gens du roi.

— Vous entendez, s'écria-t-il, ce que ses vassaux eux-mêmes disent de lui! Soyez témoins et rapportez à l'occasion ces paroles à notre sire le roi et à madame Anne.

Dès que messire Olivier et ses compagnons eurent repris leur promenade, les hommes d'armes d'Armagnac s'élançèrent vers Tranquille et l'entourèrent en tumulte.

— Que t'a-t-il dit? s'écrièrent-ils tous à la fois.

— Dieu ait pitié de nous! murmura le clerc dont les dents claquaient. Il serait encore temps d'emmener notre jeune seigneur dans les états de son cousin de Bourgogne.

— Que t'a-t-il dit? répétèrent les soldats impatients.

Le clerc baissa la tête et les longues mèches de ses cheveux couvrirent son visage; les soldats ne purent tirer de lui rien d'autre chose.

On vit apparaître, au haut du perron de l'hôtel, le roi Louis XI qui tenait par la main sa belle cousine, souriante, les yeux pleins de larmes de joie.

— Merci, mon bien-aimé sire, lui dit-elle; que Dieu vous rende la grâce que vous me faites!

II

LA THÉORIE DE LA COGNÉE.

Madame Anne de Beaujeu était une princesse de haute éloquence, elle aimait les figures de rhétorique. La veille, elle avait dit au beau sire Olivier de Graville:

— Quand on coupe au raz du sol le tronc d'un vieux chêne tout autour de la souche de jeunes rejetons naissent et grandissent.

Le sire de Graville connaissait assez madame Anne pour comprendre le sens caché de ses métaphores.

— Il n'y a qu'un rejeton à notre chêne, répondit-il, et je crois qu'il ne faudrait pour le trancher, qu'un bien petit coup de cognée.

Madame Anne le regarda en face.

— Et serez-vous le bucheron, messire? demanda-t-elle?

Olivier de Graville était un chevalier, il hésita, et son front orgueilleux se couvrit de pâleur.

— Je hais Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, répondit-il, après un silence, mais le sang de l'enfant fait tache au gantelet d'un homme d'armes.

— On m'avait dit, murmura la fille de Louis XI, qui eut un sourire amer, que certain homme d'armes portait une tache depuis longtemps, une tache que la vengeance n'a pas encore lavée, — une tache qui ne souille point son gantelet, mais qui

désolé sur son front, et que l'on voit encore quand la visière de son casque est haute.

Tout en parlant, elle avait levé le bras lentement, et son doigt toucha une large cicatrice qui se cachait à demi sous les boucles noires de la chevelure de Graville.

Le sang monta violemment au front du chevalier; la cicatrice seule resta livide au milieu du rouge de la honte qui couvrait son visage.

— Ah! balbutia-t-il, on vous a dit cela madame!

— On m'a dit cela, répéta la dame de Beaujeu, un jour que je m'apitoyais sur ce hasard qui avait marqué d'un coup de lance le plus beau front de chevalier qui soit à la cour du roi, mon père. Jacques d'Armagnac me répondit: « Ce n'est pas un coup de lance. »

La respiration de Graville sifflait dans sa poitrine.

— Et comme je lui disais, continua la dame de Beaujeu: « Qu'est-ce donc alors, monseigneur? » Jacques d'Armagnac me répartit en me montrant le pommeau ciselé de son épée: « Regardez bien, madame, et regardez mieux la cicatrice de messire Olivier, vous verrez que mon cachet est resté sur sa peau et que sa cicatrice a la forme du pommeau de mon épée. »

— Et c'est vrai cela, reprit la fille de Louis XI, comme si elle eut constaté le fait pour la première fois, il me semble voir sur votre front le trèfle qui termine l'estoc de notre cousin de Nemours.

Olivier de Graville resta muet, le regard cloué au sol.

— Moi je dis, poursuivit madame Anne, que ce serait une belle vengeance de prendre au duc de Nemours pour son brutal coup de massue sa vie et la vie de sa race; le présent et l'avenir. De telle sorte que ceux qui vous aiment, messire, pourraient songer à votre avancement et mettre enfin la couronne ducale que vous avez si bien méritée sur votre simple écu de chevalier.

Graville était déjà remis de son trouble et répondit:

— J'y avais songé, madame, répliqua-t-il d'une voix calme je serai le bucheron, si vous me donnez la cognée.

Or le roi Louis XI faisait tout ce que sa fille voulait; il se rendit le lendemain au château de la Marche, où sa cousine de Nemours demeurait seule et déjà veuve; le sire Olivier de Graville accompagnait le roi comme nous l'avons vu.

Il s'agissait de préparer le coup de cognée.

III

PAUVRE MOUTON.

C'était le 4 août 1477; il avait fait une journée de chaleur étouffante, et la plupart des hommes d'armes d'Armagnac étaient allés se désaltérer au cabaret de la Pavot, qui portait pour enseigne l'écusson du duc de Nemours. Pavot, le mari de cette reine, n'avait pas d'opinions politiques; mais la Pavot était une Armagnac enragée.

On attendait des nouvelles de Noyon; à l'heure qu'il était, la sentence devait être rendue et le duc était libre, sans doute, soit par arrêt du parlement, soit par le fait de la clémence royale.

— Et moi, je dis: Vive le roi! s'écriait la Pavot, qui servait du vin frais à la ronde. Je dis vive le roi, parce que notre seigneur va revenir et que les hommes d'Armagnac auront encore des écus dans leurs poches.

— Et que de la poche des hommes d'armes d'Armagnac, interrompit Marmaron, un beau grand archer, les écus glisseront dans le tiroir de maman Pavot.

— Et n'y seront-ils pas mieux que dans ton escarcelle percée? s'écria gaiement la bonne femme, mais ce n'est pas aujourd'hui que le tiroir de maman Pavot s'emplira. On boit ici gratis, toute la soirée, pour célébrer l'heureux retour du seigneur duc!

Les hommes d'armes et valets ne purent moins faire que de s'écrier en chœur: Vive maman Pavot!

— Ce qui me fait rire, reprit celle-ci en vidant sa tasse aussi bien et mieux qu'un autre, c'est que le beau mignon Olivier de Graville aura un pied de nez. On lui avait promis qu'il serait duc de Nemours, savez-vous cela?... Tiens? tiens! voilà le veneur Boniface qui passe avec sa charge de gibier comme au bon temps. Et voilà Orillon le pêcheur, qui apporte de l'autre côté des carpes et des brochets de Seine. Loué soit Dieu! Quand les cheminées de la cuisine fument comme il faut, c'est que la gaieté est dans la maison. Un coup en passant, Boniface; un coup en passant, Orillon!

Le veneur et le pêcheur s'arrêtèrent ensemble à la porte du cabaret pour recevoir chacun, des mains de la Pavot, une énorme tasse de vin. Comme elle buvait un bon coup chaque fois qu'elle versait à boire aux autres, son allégresse ne connaissait plus de bornes.

— Armagnac! Armagnac! criait-elle à chaque instant; je crois que je forcerais frère Tranquille lui-même à trinquer avec moi, s'il n'était pas dans quelque coin à lire ses vieux grimoires ou à fondre du rif-argent avec du plomb.

Ce nom de frère Tranquille produisit une sorte de mouvement dans l'assemblée: Claude, le sommelier, remit son verre sur la table.

— Au fait, dit-il, je ne l'ai pas vu depuis ce matin.

— Oiseau de mauvais augure! grommela Boniface. Avez-vous vu comme il a changé, depuis que le jeune sir Jean est de retour au château?

Depuis que l'héritier d'Armagnac était revenu au château, la conduite de Tranquille avait, en effet changé du tout au tout, il jetait parfois sur le jeune duc des regards étranges, et, pas plus tard que la veille, pendant que Jean d'Armagnac était enfermé avec lui, on avait entendu des cris perçants sortir de la chambre où ils se trouvaient.

Guillaume de Soles, écuyer de la duchesse, était entré suivi de quelques serviteurs. On avait trouvé le petit Jean tout en larmes, se débattant contre frère Tranquille, qui tenait à la main un poignçon d'acier.

Sur la table, il y avait une fiole de liqueur rouge qui ressemblait à du sang.

L'enfant montra sa poitrine en pleurant, et Guillaume de Soles vit, sous sa chemise ouverte, des piécures récentes.

Pour ce fait, Guillaume de Soles avait roué frère Tranquille du plat de son épée.

— Pauvre créature! dit la Pavot, qui haussa les épaules. Que voulez-vous, il n'a pas inventé la poudre, comme on dit. Et le diable soit de celui-là qui a inventé la poudre, car les soudards ressembleront bientôt à des apothicaires, et au lieu de lance, Dieu sait ce qu'ils porteront! Armagnac! Armagnac! et buvez..... Bois, comme les autres, si tu veux, Pavot, mon homme, il y en a pour tout le monde..... Quant à frère Tranquille, j'ai vu souvent ses bras et ses épaules tout noirs de coups que le duc lui donnait. Mais il ne s'est jamais plaint, au grand jamais! Il est gauche, il est maladroit, il n'a point d'esprit, bien qu'il sache lire, écrire, et le latin de la messe, mais il est bon comme le bon pain..... C'est un pauvre mouton! — (A CONTINUER.)

'AU PUBLIC.

Le FEUILLETON ILLUSTRÉ, tel est le titre de la publication que nous offrons au public aujourd'hui. Nous avons voulu remplir une lacune qui nous semble exister actuellement et qui se fait vivement sentir. C'est la première publication de ce genre qui ait jamais paru dans ce pays, et, à ce titre, elle se recommande d'elle-même à tous les amateurs de littérature. Rien ne sera oublié pour en rendre la lecture attrayante, et, à cet effet, nous ne publierons que les romans les plus nouveaux et les plus intéressants. Ici, nous nous hâtons d'ajouter que la plus stricte moralité présidera dans le choix de nos feuilletons : notre but est d'amuser, mais non de pervertir, et nous disons avec assurance que les parents pourront, sans aucune crainte, permettre à leurs enfants la lecture du FEUILLETON ILLUSTRÉ. Notre journal est destiné à faire oublier les longues soirées d'hiver, lorsque le vent souffle au dehors et que le froid nous fait rechercher davantage les charmes du coin du feu.

Le FEUILLETON ILLUSTRÉ paraîtra une fois par semaine, le jeudi, et sera distribué immédiatement. Le numéro que nous publions cette semaine donnera une idée de notre programme littéraire, et nous sommes convaincus que sa lecture ne pourra que plaire ; plus que cela, que celui qui l'aura parcouru, prendra de suite un abonnement.

Si le public veut bien nous honorer de son patronage, nous nous promettons avant longtemps de publier nos meilleurs romans canadiens avec des illustrations appropriées. Nous nous sommes assurés le concours des meilleurs artistes en ce genre, et nous voulons que, sous tous les rapports, notre publication soit un succès. D'un autre côté, la modicité du prix d'abonnement met le FEUILLETON ILLUSTRÉ à la portée de tout le monde. En effet, qui ne peut disposer d'une piastre par année, surtout lorsqu'à la fin de l'année, il se trouvera propriétaire d'un très joli volume de 416 pages contenant toutes sortes d'illustrations et sujets intéressants. Aussi, nous nous présentons avec confiance devant le public et nous espérons qu'il saura reconnaître dignement les efforts et les sacrifices que nous nous sommes imposés pour faire du FEUILLETON ILLUSTRÉ une publication de première classe.

LES PROPRIÉTAIRES.

LA MAISON JAUNE

ACHETEZ VOS CHAUSSURES

CHEZ

RONAYME

CARRÉ CHABOLLEZ

AU COIN DE LA RUE ST. JOSEPH.

IMPRIMERIE CARMEL

No. 29, RUE ST. VINCENT.

M. Carmel se charge de l'impression des ouvrages

TELS QUE :

FACTUMS, PLACARDS, PANCARTES,
TETES DE COMPTE, CARTES DE VISITE,
Etc., Etc., Etc.

FEUILLETON ILLUSTRÉ

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an.....	\$1.00
Six mois.....	0.50
Trois mois.....	0.25
Le numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

ANNONCES :

Première insertion, par ligne.....	0.10
Insertions subséquentes "	0.05

Remise libérale pour les annonces à long termes.

AUX AGENTS.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine. Nous donnerons 10 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir, et 20 par cent pour les annonces.

Tout numéro non vendu sera repris d'ici à un mois, afin de donner le temps de régulariser la vente.

CLUB D'ABONNÉS.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS.

Nous invitons ceux de nos abonnés, et le public, qui auraient des impressions à donner, à nous envoyer leurs commandes. Nous nous sommes procurés ce qu'il y a de plus nouveau en fait de caractères de fantaisie et nous pouvons exécuter toute sorte d'ouvrages à des prix extrêmement réduits.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

29, rue St. Vincent, Montréal.